

LES PASSIONNANTES MONNAIES SEIGNEURIALES FRANÇAISES

Quelques suggestions pour en faciliter la collection

Dans les catalogues des Ventes sur Offres **iNumis** 27 (octobre 2014) et **iNumis** 28 (mars 2015), nous avons proposé une série de suggestions destinées aux collectionneurs de monnaies royales françaises. Nous poursuivons ici cette démarche à propos des monnaies seigneuriales, pour lesquelles on emploie parfois le terme de monnaies féodales.

• RAPPEL IMPORTANT

Tout d'abord, tout ce que nous avons écrit dans le catalogue **iNumis** 27 demeure valable en ce qui concerne la collection des monnaies seigneuriales, à savoir :

- la possession des outils de base : loupe, balance, pied à coulisse, etc. ;
- la lecture des publications scientifiques où figurent les résultats de la recherche : *Revue Numismatique* et *BSFN* de la Société Française de Numismatique, *Cahiers Numismatiques* et *RTSENA* (Recherches et Travaux) de la SENA ;
- la lecture des publications de vulgarisation qui complète la précédente : *Numismatique et Change*, *Bulletin Numismatique* (mensuel de la maison CGB.fr) ;
- l'examen attentif des *catalogues de ventes* des professionnels en privilégiant les plus détaillés dont font partie ceux de **iNumis**.

Après ce premier effort, qui est à la base de toute démarche de collection sérieuse, il convient ensuite de bien choisir les ouvrages nécessaires et/ou utiles.

• REMARQUE PREALABLE : monnaies seigneuriales et monnaies féodales

Les deux expressions sont très souvent confondues, y compris dans des ouvrages récents. Or il convient de les distinguer car elles ne recouvrent pas la même réalité. Le grand numismate Émile CARON, qui publia en 1882 un excellent ouvrage qui complète et corrige partiellement celui de POEY D'AVANT (1858-1862), explique cette différence :

- les monnaies féodales correspondent à la période historique de la **féodalité**. Elles disparaissent avec la fin du Moyen-Âge et l'apparition de la Renaissance et des Temps modernes.
- les monnaies seigneuriales au sens large comprennent ces monnaies féodales mais aussi les monnaies des principautés et souverainetés indépendantes de la France moderne (Dombes, Orange, Avignon, Boisbelle-Henrichemont, principautés ardennaises et lorraines etc.). Ces dernières monnaies n'ont rien de féodal. C'est pourquoi Caron ne les reprend pas dans son ouvrage et Raymond SERRURE (catalogue sans date, vers 1895) les distingue également. En revanche, Poey d'Avant au XIX^e siècle puis Boudeau (vers 1910) et, plus récemment, Dominique Legros (1984) et Jean Duplessy (2004-2010) appellent indûment « *monnaies féodales* » les monnaies seigneuriales des principautés indépendantes des XVI^e et XVII^e siècles.

• Deux ouvrages de base indispensables

- *Le Manuel de Numismatique Française* d'Adrien BLANCHET (tomes I et III) et Adolphe DIEUDONNÉ (tomes II et IV) publié de 1912 à 1936. Dieudonné est l'auteur des

Monnaies Royales (T. II, 1916) et des *Monnaies Féodales* (T. IV, 1936). Il corrige Poey d'Avant sur de nombreux points et reste d'actualité malgré son ancienneté. On le trouve quelquefois d'occasion, en totalité ou en volumes séparés (consulter *iNumis*). Il a été réédité en Italie dans les années 1970.

- *Le Traité de Numismatique du Moyen-Âge*, suivi du *Traité de Numismatique moderne et contemporaine* par Arthur ENGEL et Raymond SERRURE (1891-1899, 5 volumes). Ouvrage précieux, étudiant aussi les monnaies étrangères jusqu'au XX^e siècle, à utiliser en même temps que le *Manuel* Blanchet/Dieudonné. Réédité également en Italie dans les années 1970.

- Trois grands classiques incontournables

- *Monnaies Féodales de France* par Faustin POEY D'AVANT (1858-1862, 3 vol.). Ce riche percepteur de niveau important fut d'abord un excellent collectionneur qui publia, à compte d'auteur, en 1853, le catalogue de sa collection en même temps qu'il la vendit. Cela lui permit de devenir l'expert de la vente de la célèbre collection Norblin puis d'évincer le directeur de la *Revue Numismatique*, Adrien de Longpérier, du catalogue de la Collection Rousseau qui fut confié à son neveu Benjamin Fillon. Longpérier évincé abandonna son projet de répertoire général des monnaies seigneuriales destiné à remplacer Duby (voir après), et Poey d'Avant put imposer son catalogue. Malgré de très nombreux défauts et un grand nombre d'erreurs, ce catalogue reste indispensable pour le moment faute d'avoir été remplacé. Il vaut surtout par les remarquables dessins de Léon Dardel. Il a été réédité en 1961 en Autriche puis par la Maison Florange en 1995, avec introduction et commentaires de Georges Depeyrot, puis au début des années 2000 par la Maison CGB.fr avec améliorations par Jean-Yves Kind et Arnaud Clairand. Nous recommandons ces deux dernières éditions qui révisent Poey d'Avant positivement.

- *Monnaies Féodales Françaises* d'Émile CARON (1882). Cet ouvrage remarquable complète et corrige Poey d'Avant pour les monnaies féodales, c'est-à-dire antérieures à la Renaissance. Il a été réédité dans les années 1970 comme le *Manuel* de Blanchet et Dieudonné et le *Traité* d'Engel et Serrure.

- *Traité des Monnoies des Prélats et Barons de France* par Pierre-Ancher TOBIESEN DUBY (1790). Ancien mais très soigné, beaucoup moins détaillé que Poey d'Avant (qui l'a beaucoup plagié) mais plus sûr du point de vue historique. Reste indispensable pour les collections importantes.

- Deux ouvrages-catalogues nécessaires

- *Catalogue général illustré de monnaies provinciales françaises* par E. BOUDEAU, sans date (vers 1910-1913). Après la mort prématurée de Raymond Serrure, cet expert installé en face de la Bibliothèque Nationale, plagia un catalogue publié vers 1895 par le défunt qui avait rendu accessible l'énorme pavé de Poey d'Avant. Simple et pratique, le « *Boudeau* » est utilisé depuis un siècle en même temps que le « *Poey d'Avant* » et même bien souvent à sa place. Sur certains points, il reprend des corrections apportées par Serrure à Poey d'Avant. Le « *Boudeau* » a été réédité en 1996 par la Maison Florange puis en 2002 par la Maison CGB.fr.

- *Les monnaies françaises féodales* par Jean DUPLESSY. Sur les trois volumes prévus, deux ont été publiés (2004 et 2010). Cet ouvrage constitue une mise à jour du « *Boudeau* » augmentée des monnaies répertoriées par Poey d'Avant et Caron et non reprises par Boudeau. Les notices historiques de ce dernier n'ont pas été conservées. Globalement, l'ouvrage de J. Duplessy constitue un progrès par rapport à Poey d'Avant (disponible chez CGB.fr) et Boudeau bien que certaines études récentes soient ignorées.

- Un ouvrage inachevé pour mémoire

- *Monnaies féodales françaises* par Dominique LEGROS (1984). Les trois volumes prévus avaient pour projet de remplacer le « *Poey d'Avant* », l'ouvrage étant conçu comme une mise à jour de ce dernier. Seul le premier volume est paru.

- Des ouvrages régionaux

1. Les provinces non étudiées par Poey d'Avant :

- La **Savoie**. Rattachée à la France en 1860, toute son histoire, notamment monétaire, relève de la Maison de Savoie, qui unifia l'Italie. Depuis Promis (1840), les meilleurs ouvrages concernant ce territoire sont tous italiens (Biaggi, Cudazzo - *Monete Italiane Regionali* ou *MIR* -, Simonetti, le *CNI* ou *Corpus Nummorum Italicorum*, etc.)

- L'**Alsace**. Le meilleur ouvrage reste celui d'Arthur ENGEL et Ernest LEHR, *Numismatique de l'Alsace* (1877), malheureusement non réédité. On lira avec un grand intérêt le récent ouvrage de Paul GREISSLER, *Les systèmes monétaires d'Alsace* (2011), étude en tous points remarquable.

- La **Lorraine**. Elle a été remarquablement étudiée au XIX^e siècle par les deux polytechniciens et académiciens, Félicien DE SAULCY et Pierre-Charles ROBERT : *Monnaies des ducs héréditaires de Lorraine* (1841), *Monnaies des évêques de Verdun* (1885), *Monnaies des évêques de Metz* (1836, 1890). En 2002, Dominique FLON a publié, en 3 volumes, une remarquable synthèse : *Histoire monétaire de la Lorraine et des Trois-Évêchés*. Pour la Moselle et le Duché de Bar, notamment, il avait été précédé par Edgar WENDLING depuis 1979.

2. Les territoires étudiés par Poey d'Avant :

- Le **Béarn**. L'ouvrage de référence d'Adrien BLANCHET et Gustave SCHLUMBERGER (1893), *Numismatique du Béarn*, reste toujours utile. Jean-Claude UNGAR a publié en 2010 une étude intéressante : *Monnaies de France, de Navarre et de Béarn*.

- La **Provence**. L'ouvrage de référence d'Henri ROLLAND, *Les monnaies des Comtes de Provence* (1956), reste toujours valable sous réserve de mise à jour à partir des *Annales du Groupe Numismatique de Provence* publiées depuis 1986 (articles de Jean-Louis CHARLET notamment).

- Le **Dauphiné**. On peut recommander les études de Jean-Claude BEDEL, *Introduction à la Numismatique du Dauphiné* (2001) et de Régis CHAREYRON, *Numismatique drômoise* (2006).

- La **Bretagne**. On se reportera à l'ouvrage de Yannick JEZEQUEL, *Les monnaies des comtes et ducs de Bretagne* (1998), qui manque à la bibliographie de J. Duplessy.

Concernant les seigneuries et principautés indépendantes de la France moderne (XVI^e-XVII^e siècles), nous réservons nos observations et suggestions pour une autre étude qui leur sera entièrement consacrée (à paraître en 2016).

Christian CHARLET